



Avant Programme

Championnat de Tunisie Cavaliers Juniors

Championnat de Tunisie Cavaliers Cadets Poneys + CSO



Date : 02/03/04/05 JANVIER 2024

Lieu : Hippo club – Sidi Thabet.

CONDITIONS GENERALES DU CONCOURS :

Le concours sera organisé conformément aux règlements suivants :

- Règlement général de la FEI, 28^{ème} édition, mise à jour au 1er janvier 2024.
- Règlement FEI des concours de Saut d'Obstacles, 29^{ème} édition, mise à jour au 1er janvier 2024.
- Règlement sportif général de la FTSE, édition 2023.
- Règlement vétérinaire, 15^{ème} édition, mise à jour au 1er janvier 2024.

Organisateur :



La Fédération Tunisienne Des Sports Equestres



Comité d'Organisation :

Président du Concours : Mr Mounir Abichou.

Directeur du Concours : Mr Omar Trabelsi.

Délégué Technique : Mr Anis Sellami

Trésorerie : Mr Ridha Jemaii

Secrétariat : Mme Ibtissem Hosni.

Jury De Terrain:

Président: Mr Khaled Hedrishe (TUN) (FEI level 2).

Membres: Mr Amor Aouida (TUN) / Mr Hatem Ben Mabrouk (TUN) / Mme Rahma Chaari (TUN).

Chronométrateur: Mr Oussema Sinene.

Commissaire En Cheffe: Mme Khouloud Maghrebi (TUN) (FEI level 2).

Stewards: Mr Aid Ben Naceur (TUN) (FEI level 1) / Imed Zarrouk (TUN) / Mr Rochdi Maalaoui (TUN) .

Chefs de Piste :

Chef de Piste : Mr Naceur Hdhairia (TUN).

Chef de Piste Adjoint : Mr Mondher Allaoui (TUN).

Médecin Vétérinaire : Dr Lassaad Smeoui.

Médecin Du Concours : Dr Ben Slimen.

Maréchal Ferrant: Mr Jamel Hannachi.

- NB:** -Au vu des conditions sanitaires actuelles, un examen vétérinaire sera fait.
- En plus des carnets de santé chaque club devra se munir d'une attestation signée par son vétérinaire attestant la prise de température sur 72h des chevaux /poneys participants au concours.
 - Il est de la responsabilité de chaque club affilié de s'assurer que leurs participants ont l'âge correct et qu'ils répondent aux conditions d'engagement aux épreuves auxquelles ils sont engagés conformément aux tableaux des catégorisations et conditions techniques
 - Un contrôle des documents des chevaux participant au concours sera effectué.
 - Les chevaux doivent être pucés et enregistrés à la FTSE.
 - Les horaires et les barèmes des épreuves pourront être modifiés en fonction du nombre des engagés.

PROGRAMME DU CONCOURS

Jeudi 02 JANVIER 2025

13h00 - 14:30: Visite vétérinaire pour les chevaux participants au **CHAMPIONNAT DE TUNISIE JUNIORS.**

15h00: Reconnaissance de la piste : **1ère journée CHAMPIONNAT DE TUNISIE JUNIORS.**

Vendredi 03 JANVIER 2025

14h00: Reconnaissance de la piste : **2ème journée CHAMPIONNAT DE TUNISIE JUNIORS.**

Samedi 04 JANVIER 2025

11h00 -12h30 : Visite vétérinaire pour les chevaux participants au **CHAMPIONNAT DE TUNISIE CADETS PONEYS.**

13h00: Reconnaissance de la piste : **1ère Journée CHAMPIONNAT DE TUNISIE CADETS PONEYS.**

Dimanche 05 JANVIER 2025

10h00: Reconnaissance de la piste : **2ème Journée CHAMPIONNAT DE TUNISIE CADETS PONEYS.**

A la suite: Reconnaissance de la piste : **3ème journée CHAMPIONNAT DE TUNISIE JUNIORS.**

SPECIFICATIONS TECHNIQUES DU CONCOURS

DEROULEMENT

INDOOR

PISTE DU CONCOURS

Dimensions : 60x30m

Nature : Sable

TERRAINS D'ÉCHAUFFEMENT

Espace de détente :

Dimensions : 40 x 30 m

Nature : Sable

FICHES DE SECURITE :

OLAF PETERSON

MATERIEL DE CHRONOMETRAGE :

TAG HEUER

ENGAGEMENTS :

Les inscriptions au concours ne peuvent se faire que sur le site web de la FTSE : <http://www.ftse.org.tn/>

- Pour le **CHAMPIONNAT DE TUNISIE JUNIORS**: Avant **MARDI 31 DECEMBRE 2024** à minuit.
- Pour le **CHAMPIONNAT DE TUNISIE CADETS PONEYS**: Avant **JEUDI 02 JANVIER 2025** à minuit.

FRAIS :

150 Dinars pour le CHAMPIONNAT DE TUNISIE JUNIORS.

120 Dinars pour le CHAMPIONNAT DE TUNISIE CADETS PONEYS.

(Les engagements terrain ne sont pas possibles pour le CHAMPIONNAT DE TUNISIE CADETS PONEYS et le CHAMPIONNAT DE TUNISIE JUNIORS.)

SPECIFICATIONS TECHNIQUES DES EPREUVES

JEUDI 02 JANVIER 2025

1^{ère} journée CHAMPIONNAT DE TUNISIE JUNIORS

<u>Date et heure:</u>	02/01/2025 à 15h00.
<u>Catégorie de Cavaliers:</u>	Cavaliers Juniors.
<u>Catégorie de Chevaux:</u>	Toutes catégories de chevaux de 5 ans et plus sauf jeunes chevaux
<u>Barème:</u>	Barème C (Art.239)
<u>Vitesse:</u>	350 m/min
<u>Hauteur:</u>	Max 110 cm
<u>Largeur :</u>	Max 120 cm

Les Cavaliers étrangers peuvent concourir pour l'épreuve et ne rentrent pas dans le classement du championnat.

Classement	Prix
1 ^{er}	Coupe+ Médaille+ 200 dt
2 ^{ème}	Médaille+ 150 dt
3 ^{ème}	Médaille+100 dt
4 ^{ème}	Médaille 80 dt
5 ^{ème}	Médaille 70 dt
Dotation Totale	600 dinars

VENDREDI 03 JANVIER 2025:

2^{ème} journée CHAMPIONNAT DE TUNISIE JUNIORS

<u>Date et heure:</u>	03/01/2025 à 14h00
<u>Catégorie de Cavaliers :</u>	Cavaliers JUNIORS.
<u>Catégorie de Chevaux:</u>	Toutes catégories de chevaux de 5 ans et plus sauf jeunes chevaux
<u>Barème:</u>	Barème A au chrono avec Barrage (Art. 238.2.2) (Chrono de l'épreuve et points et Chrono du barrage ne servent que pour le classement de la journée Classement championnat voir Annexe I)
<u>Vitesse:</u>	350 m/min
<u>Hauteur:</u>	Max 115 cm
<u>Largeur :</u>	Max 125 cm

Les Cavaliers étrangers peuvent concourir pour l'épreuve et ne rentrent pas dans le classement du championnat.

Classement	Prix
1er	Coupe+ Médaille + 200 dt
2 ^{ème}	Médaille + 150 dt
3 ^{ème}	Médaille + 100 dt
4 ^{ème}	Médaille + 80 dt
5 ^{ème}	Médaille + 70 dt
Dotation Totale	600 dinars

SAMEDI 04 JANVIER 2025

1 ère journée CHAMPIONNAT CADETS PONEYS:

Date et heure: 04/01/2025 à 14h30
Catégorie de Cavaliers: **Cavaliers cadets.**
Catégorie de Chevaux: **PONEYS.**
Barème: **Barème A au chrono avec barrage (Art.238.2.2)**
(Chrono et barrage pour le classement de l'épreuve uniquement;
Classement championnat cadets chevaux détaillé en Annexe II)
Vitesse: 325 m/min
Hauteur: Max 90 cm
Largeur : Max 100 cm

Classement	Prix
1 ^{er}	Coupe+ Médaille
2 ^{ème}	Médaille
3 ^{ème}	Médaille
4 ^{ème}	Médaille
5 ^{ème}	Médaille

Les Cavaliers étrangers peuvent concourir pour l'épreuve et ne rentrent pas dans le classement du championnat.

DIMANCHE 5 JANVIER 2025 :

2ème journée CHAMPIONNAT CADETS PONEYS :

Date et heure : 05/01/2025 à 12h00
Catégorie de Cavaliers : **Cavaliers cadets**
Catégorie de Chevaux: **PONEYS.**
Barème : Barème en 2 manches : 1ère manche sans chrono
2ème manche au chrono (Art.273.2.1+ 273.3.3.2)
Vitesse: 325 m/min
Hauteur: Max 100 cm
Largeur: Max 110 cm

Classement	Prix
1er	Coupe + Médaille
2 ^{ème}	Médaille
3 ^{ème}	Médaille
4 ^{ème}	Médaille
5 ^{ème}	Médaille

Les Cavaliers étrangers peuvent concourir pour l'épreuve et ne rentrent pas dans le classement du championnat.

3ème journée CHAMPIONNAT DE TUNISIE JUNIORS :

Date et heure: 05/01/2025 à l'issue de l'épreuve précédente.

Catégorie de Cavaliers : Cavaliers JUNIORS.

Catégorie de Chevaux: Toutes catégories de chevaux de 5 ans et plus sauf jeunes chevaux

Barème: **Barème en 2 manches (Art.273.2.1+ 273.3.3.2)**

1^{ère} Manche : Barème A sans chrono

2^{ème} Manche : Barème A avec chrono

Vitesse: 350 m/min

Hauteur: Max 120 cm

Largeur : Max 130 cm

Classement	Prix
1 ^{er}	Coupe+Médaille+200dt
2 ^{ème}	Médaille + 150dt
3 ^{ème}	Médaille + 100dt
4 ^{ème}	80dt
5 ^{ème}	70dt
Dotation Totale	600 Dinars

Les cavaliers JUNIORS étrangers peuvent concourir pour l'épreuve et ne rentrent pas dans le Classement du championnat.

ANNEXE I

DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT DE TUNISIE JUNIORS

Chevaux :

Pour être autorisés à participer au Championnat de Tunisie Juniors, les chevaux doivent subir avec succès une visite de contrôle vétérinaire. Les chevaux doivent être présentés à la visite vétérinaire avec leur carnet de vaccination à jour.

- Les chevaux autorisés à participer au Championnat de Tunisie Juniors ne doivent pas être inscrits dans la liste des jeunes chevaux.
- Un cheval ne peut participer qu'une seule fois.
- Un cheval qui participe au Championnat de Tunisie Juniors, n'a pas le droit de participer à d'autres épreuves du concours.

Cavaliers :

Les cavaliers autorisés à participer au Championnat de Tunisie Juniors doivent être de nationalité tunisienne.

- Un cavalier est autorisé à participer à un seul championnat pour une année en dehors du championnat Jeunes chevaux.
- Les cavaliers autorisés à participer au Championnat de Tunisie Juniors sont les cavaliers dont l'année de naissance est entre 2006 et 2010 inclus.
- Un cavalier ne peut participer au Championnat de Tunisie Juniors qu'avec un seul cheval. Un cavalier peut participer avec plusieurs chevaux mais un seul cheval sera retenu pour le classement du Championnat de Tunisie Juniors. Le cavalier doit déclarer le cheval avec lequel il va participer au Championnat de Tunisie Juniors.
- Le cavalier doit monter en premier le cheval qui va compter pour le classement du championnat de Tunisie Juniors dans toutes les épreuves du championnat de Tunisie Juniors. En l'absence de déclaration faite par le responsable du club, le premier cheval ayant été monté par le cavalier sera considéré comme cheval comptant pour le championnat.

Ordre de Passage :

Pour la première journée, la deuxième journée et la 1ère manche de la troisième journée du championnat : Tirage au sort.

- Pour la 2ème manche de la troisième journée: ordre inverse du nombre de points cumulés lors de la première, de la deuxième journée après conversion du score en points et de la 1ère manche de la troisième journée. En cas d'égalité de points l'ordre de passage de la 1ère manche de la troisième journée sera conservé.
- Pour les cavaliers qui montent plusieurs chevaux, le cheval qui compte pour le championnat est monté en premier dans toutes les épreuves.
- Un couple éliminé dans la première et deuxième journée du Championnat peut participer au reste de la compétition. Il totalisera un score de 20 points en plus du nombre de points du dernier couple classé à ce stade de la compétition. Les couples éliminés lors de la 1ère manche de la troisième journée du championnat sont éliminés du championnat de Tunisie Juniors et ne peuvent participer à la deuxième manche de la troisième journée.

Classement :

Est déclaré champion de Tunisie juniors le couple qui cumule le moins de points après le déroulement de la 1ère (*), 2ème et 3ème journée du championnat. En cas d'égalité de points, c'est le temps de la 2ème manche de la 3ème journée qui départagera les concurrents. (*) Les temps réalisés à l'issue de la première journée du Championnat (Epreuve en barème C) sont convertis en points selon la méthode suivante :

- Le couple ayant enregistré le meilleur temps enregistre un score de 0 points.
- Les couples enregistrent un nombre de points égal à la moitié de la différence entre leurs temps de parcours et le meilleur temps enregistré dans l'épreuve.
- L'arrondissement se fait aux centièmes près (2 chiffres après la virgule).

Dotations :

Classement	Prix
1 ^{er}	Coupe+Médaille+250dt
2 ^{ème}	Médaille + 200dt
3 ^{ème}	Médaille + 150dt
Dotation Totale	600 Dinars

ANNEXE II

Déroulement du CHAMPIONNAT DE TUNISIE CADETS PONEYS:

Chevaux :

Pour être autorisés à participer au championnat de Tunisie Cadets – Poneys, les chevaux doivent subir avec succès une visite de contrôle vétérinaire.

Les chevaux doivent être présentés à la visite vétérinaire avec leur carnet de vaccination à jour

Les chevaux autorisés à participer au championnat de Tunisie Cadets – PONEYS doivent mesurer au plus 1m49 au garrot (1m48 déferés).

Un cheval ne peut participer qu'une seule fois au championnat de Tunisie Cadets – PONEYS.

Un cheval qui participe au Championnat de Tunisie Juniors, n'a pas le droit de participer à d'autres épreuves du concours.

Cavaliers :

Les cavaliers autorisés à participer au championnat de Tunisie Cadets– poneys doivent être de nationalité tunisienne.

Un cavalier est autorisé à participer à un seul championnat pour une année (Les cadets ont le droit de participer au championnat Cadets – Poneys et Chevaux)

Les cavaliers autorisés à participer au championnat de Tunisie Cadets– poneys sont les cavaliers dont l'année de naissance est égale ou postérieure à 2010.

Un cavalier ne peut participer au championnat de Tunisie Cadets– poneys qu'avec un seul cheval. Un cavalier peut participer avec plusieurs chevaux mais un seul cheval

Sera retenu pour le classement du championnat de Tunisie Cadets– poneys. Le cavalier doit déclarer le cheval avec lequel il va participer au Championnat de Tunisie Cadets– poneys.

Le cavalier doit monter en premier le cheval qui va compter pour le classement du championnat de Tunisie Cadets– poneys dans toutes les épreuves du championnat De Tunisie Cadets– poneys. En l'absence de déclaration faite par le responsable du club le premier cheval ayant été monté par le cavalier sera considéré comme Cheval comptant pour le championnat.

Ordre de Passage :

Pour la première journée et la 1ère manche de la deuxième journée du championnat Cadets poneys: Tirage au sort.

Pour la 2ème manche de la deuxième journée: Ordre inverse du nombre de points cumulés lors de la première journée et de la 1ère manche de la deuxième journée.

En cas d'égalité de points l'ordre de passage de la 1ère manche de la deuxième journée sera conservé.

Pour les cavaliers qui montent plusieurs chevaux, le cheval qui compte pour le championnat Cadets poneys est monté en premier dans toutes les épreuves.

Un couple éliminé dans la première journée du championnat Cadets poneys peut participer au reste de la compétition. Il totalisera un score de 20 points en plus du

Nombre de points du dernier couple classé à ce stade de la compétition. Les couples éliminés lors de la 1ère manche de la deuxième journée du championnat

Sont éliminés du championnat de Tunisie Cadets poneys et ne peuvent participer à la deuxième manche de la deuxième journée.

Classement :

Est déclaré champion de Tunisie Cadets poneys le couple qui cumule le moins de points après le déroulement de la 1ère et 2ème journée du championnat.

En cas d'égalité de points c'est le temps de la 2ème manche de la deuxième journée qui départagera les concurrents.

Dotation:

Classement final	Prix
1er	Coupe + Médaille + 200 DT
2ème	Médaille + 150 DT
3ème	Médaille + 100 DT
4ème	Médaille + 80 DT
5ème	Médaille + 70 DT
6ème	Médaille + 50 DT
7ème	Médaille + 50DT
8ème	Médaille + 50 DT
9ème	Médaille + 50 DT
10ème	Médaille + 50 DT
Dotation Totale	850 Dinars

ANNEXE III

Reclamations :

Conformément à l'article 10 du Règlement sportif général de la FTSE ; toute réclamation, pour être valable, doit être faite par écrit, accompagnée d'une caution équivalente à 150dt et déposée auprès du président du jury dans les 30 minutes après la proclamation des résultats..

Docteur, vétérinaire et maréchal ferrant :

Les soins médicaux, les soins vétérinaires ainsi que les services de maréchalerie seront à la charge des participants. Le comité organisateur n'interviendra pas dans les règlements.

Toutes les dispositions médicales et vétérinaires sont soumises aux conditions sanitaires médicales et vétérinaires tunisiennes ainsi qu'aux règles et dispositions légales organisant l'exercice de la médecine et de la médecine vétérinaire en Tunisie.

Assurance :

Tout propriétaire de cheval ou cavalier, est seul responsable de tout dommage causé par lui, ses employés, ses auxiliaires ainsi que par son cheval à autrui.

Tout cavalier ou propriétaire est donc amené à contracter une assurance responsabilité civile (RC) couvrant suffisamment toute participation à des concours Équestres nationaux ou organisés à l'étranger et de maintenir cette police en vigueur.

Le comité organisateur se dégage de toute responsabilité en cas d'accident.

Organisation du concours :

Dans des circonstances exceptionnelles, ainsi qu'avec l'approbation du jury de terrain, le comité organisateur se réserve le droit de modifier le programme

Pour clarifier des problèmes ou des affaires causées par des omissions ou à cause de circonstances non prévues. De telles modifications doivent être communiquées à tous les concurrents et officiels, dès que possible, et notifiés au secrétaire général par le président du jury.

Prélèvements pour la recherche de produits interdits

Des contrôles réguliers seront effectués lors des compétitions, le prélèvement d'échantillon est recommandé sur toutes les épreuves.

La désignation et le nombre des chevaux à contrôler est à la discrétion du délégué vétérinaire (président de la commission vétérinaire) et du président du Jury.

<p>YELLOW WARNING CARD 2024</p> <p>Event _____</p> <p>Competition _____</p> <p>Date _____</p> <p>Person Responsible Art. 118.3, FEI General Regulations (GRs)</p> <p>Name _____</p> <p>FEI ID _____</p> <p>Horse Name _____</p> <p>OFFENCE (please tick one)</p> <p><input type="checkbox"/> Abuse of Horse GRs Art. 142 & 164.3 and/or Eventing Rules Art. 526 & 527 (please specify) Reason _____</p> <p><input type="checkbox"/> Incorrect Behaviour as defined by the GRs GRs Art. 164</p> <p><input type="checkbox"/> Non-Compliance with Protective Headgear Rules GRs Art. 140</p> <p><input type="checkbox"/> Non-Compliance with applicable Sport Rules (specify) GRs Art. 164 Please specify which sport Rules: _____</p> <p>Signature of Official _____</p> <p>Signature of Person Responsible _____</p>	<p>YELLOW WARNING CARD 2024</p> <p>Extract of Art. 164.3, FEI General Regulations (GRs) 24th Edition, 01 January 2020, updates effective 01 January 2024</p> <p>164.3 Yellow Warning Card</p> <p>(a) A Yellow Warning Card may be issued to a Person Responsible by the President of the Ground Jury, the Chief Steward or the Technical Delegate during the Period of Jurisdiction for the following offences:</p> <ul style="list-style-type: none">- Abuse of Horse- Incorrect Behaviour by the Person Responsible and/or Incorrect Behaviour by a member of their entourage. For the purpose of this article, the term "entourage" shall mean the Person Responsible's parent, spouse or partner, family member, coach, trainer, groom, crew or other person directly connected with the Person Responsible and includes the owner(s) of the Person Responsible's Horse.- Non-compliance with applicable Sport Rules- Non-compliance with Protective Headgear Rules <p>(b) The Yellow Warning Card may be delivered either by hand or by any other suitable means. If after reasonable efforts the Person Responsible cannot be notified during the Period of Jurisdiction that the Person Responsible has received a Yellow Warning Card, the Person Responsible must be notified in writing within fourteen (14) days of the Event.</p> <p>(c) A Yellow Warning Card may be issued in addition to any other Sanction(s) that may be issued in accordance with these GRs and/or the relevant Sport Rules.</p> <p>(d) If the same Person Responsible receives one (1) or more Yellow Warning Card(s) at the same or any other International Event within one year of the delivery of the first Yellow Warning Card, the Person Responsible shall be automatically suspended for a period of two (2) months after official notification from, or on behalf of, the FEI Secretary General.</p> <p>Extract of Art. 527, FEI Eventing Rules 26th Edition effective 01 January 2024</p> <p>Yellow Warning Card will be systematically awarded for the following offence:</p> <ul style="list-style-type: none">a) All cases of excessive use of whip, as defined above, or by stronger sanction(s) (as provided for under Art.526.2).b) Any other cases of Abuse of Horsec) Excessive pressing of a tired horsed) Riding an Exhausted horse coupled in addition to Disqualification.
---	---